**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**15/10/2024**

**Moment phare pour les professionnels de la biodiversité : l’adoption de la Déclaration des Gardes Nature de Hyères 2024**

**Le 10ème IRF Congrès mondial des gardes nature, co-organisé par l’International Ranger Federation (IRF) et Gardes Nature de France (GNF), et qui comptait 450 participants de 88 pays, s’est clos vendredi 11 octobre 2024 par l’adoption de la Déclaration des Gardes Nature de Hyères 2024. Ce document acte les attentes et propositions des gardes nature, également appelés rangers, et sera présenté lors de la COP16 de la Convention sur la Diversité Biologique qui se tiendra du 21 octobre au 1er novembre 2024, à Cali en Colombie.**

Le 10ème IRF Congrès mondial des gardes nature qui s’est déroulé la semaine dernière dans le sud de la France s'achève à un moment toujours plus critique pour notre planète. Elle est confrontée au déclin de la biodiversité, à l'accélération du changement climatique et à l'augmentation du risque de zoonose. Les rangers, en tant que professionnels de la santé planétaire, sont conscients du rôle vital qu'ils jouent dans la gestion de ces crises.

Ce congrès, au-delà des retrouvailles et rencontres, a été l’occasion d’adopter la Déclaration des Gardes Nature de Hyères, le 11 octobre 2024. “*Cette déclaration va mobiliser la communauté internationale de la conservation de la nature sur la reconnaissance et le soutien envers les rangers*”, affirme Jamie McCallum, Fondateur de Force for Nature et partenaire du congrès.

“*La Déclaration des Gardes Nature de Hyères fixe un cap pour les rangers dans leur contribution aux objectifs mondiaux en matière de biodiversité*”, indique Chris Galliers, Président de l’IRF. À travers ce document, les rangers plaident notamment en faveur d’une reconnaissance de leur fonction cruciale dans le maintien des services écosystémiques essentiels à la qualité de la vie sur Terre (air et eau propres, alimentation saine…). Ils demandent davantage de moyens (humains, financiers, matériels) pour travailler dans des conditions plus efficaces. Les rangers ont également besoin de conditions de travail améliorées et sûres, ainsi que d'un éventail de formations professionnelles et pertinentes adaptées à l’évolution de leurs missions. Ils prônent une profession plus équitable, diversifiée et résiliente qui intègre davantage de femmes et d’autochtones. Ils défendent, enfin, leurs rôles dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et leur représentation dans les grands événements internationaux.

Dans la continuité du congrès, la Déclaration des Gardes Nature de Hyères sera présentée lors de la COP16 de la Convention sur la Diversité Biologique qui aura lieu du 21 octobre au 1er novembre 2024, à Cali en Colombie. “*Grâce à nos partenaires et* *aux côtés de l’association des rangers de Colombie, nous porterons la Déclaration des Gardes Nature de Hyères**jusqu’à la COP16*”, s'enthousiasme Chris Galliers, Président de l’IRF. En amont de la COP16, la Ranger Déclaration de Hyères alimentera les discussions lors la COP12 sur les criminalités environnementales (14-18/10/2024, Vienne). Puis, elle sera partagée lors de la COP29 sur le Climat (11-22/11/2024, Azerbaïdjan).

**Téléchargez la** [**Déclaration des Gardes Nature de Hyères ici**](https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1L1gob0G9jKOgHGaeH3822Bt53dFrVvn1) **et une sélection de photos du congrès,** [**ici**](https://drive.google.com/drive/folders/1A0WsosO1T6XCIckwwbmUjXoRsqrYYEpL?usp=sharing)**.**

**Plus d’informations, ici : https://worldrangercongress.org/press/**

**Contacts presse :**

**GARDES NATURE DE FRANCE**

**Lucie LEUTENECKER & Ludmilla TERRES**

[**com.gardesnaturedefrance@gmail.com**](mailto:com.gardesnaturedefrance@gmail.com) **- 00 33 6 19 34 69 28 - 00 49 1 76 95 83 33 95**

**À propos des organisateurs**

**L’International Ranger Federation (IRF)** est une organisation mondiale à but non lucratif, créée en 1992 pour développer, faire progresser et promouvoir la profession des gardes nature. L’IRF reconnaît que les gardes nature et les autres professionnels des aires protégées, qu’ils soient étatiques, régionaux, communaux, indigènes ou privés, participent à la préservation de la nature et du patrimoine culturel et historique, et à la protection des droits et du bien-être des générations actuelles et futures. L’IRF est le porte-drapeau des gardes nature au niveau mondial et la voix des associations de gardes nature du monde entier. ***> www.internationalrangers.org***

**L’association Gardes Nature de France (GNF)** a été créée le 16 octobre 2010 à Florac, à l’issue des Rencontres des Parcs Nationaux. Cette association professionnelle regroupe des agents de terrain des différents espaces naturels de France, tels que les Parcs naturels régionaux, les Parcs nationaux, les Réserves naturelles, les sites du Conservatoire du littoral et les Grands Sites de France, afin de soutenir les professionnels de la protection de la nature et leurs institutions. Les principaux objectifs de GNF sont la promotion des métiers de la protection de la nature, la mise en réseau des agents de terrain, la solidarité et le soutien, l’amélioration du professionnalisme par le partage d’expériences et l’échange d’informations, et l’organisation de congrès et de groupes de travail. GNF est également la section française de la « International Ranger Federation » (IRF).

***> www.gardesnaturedefrance.org***



